



Entretiens Séraphiques

SERAIT-il téméraire d'affirmer que Saint François est trop peu connu de ses enfants ? Certes on sait qu'il est né en Italie l'an 1182; qu'il s'est converti vers 1205 ; qu'il a fondé l'Ordre des Frères Mineurs en 1209 ; celui des Clarisses, en 1212 ; le Tiers-Ordre, en 1220 ; on sait qu'il a été stigmatisé en 1224, sur l'Alverne, qu'il fut appelé aux célestes récompenses, le 4 octobre 1226, et qu'en 1228, le 16 juillet, Grégoire IX le canonisa. Mais ce que l'on ne connaît pas assez, c'est l'âme, l'intérieur, l'esprit de Saint François ; c'est donc de ce "miel tiré du rocher" *de petra melli saturavit eos*, (Ps. LXX, 18) que les Tertiaires pourront se nourrir dans les entretiens que nous commençons aujourd'hui.

* * *

Plus d'un opine que le Tiers-Ordre est pratiquement une Confrérie pieuse, à laquelle il suffit, pour lui appartenir, de donner son nom, porter l'habit, réciter quelques *Pater*, et avoir quelqu'estime pour Saint François. Voilà, hélas le menu maximum obtenu chez plusieurs.

Pourtant "l'habit ne fait pas le moine." Pourtant, le Tiers-Ordre n'est pas une confrérie, c'est-à-dire, une association pieuse, fondée au moins par l'Autorité canonique de l'Evêque du lieu, en vue d'honorer un mystère, un Saint ; obtenir un but sacré.